

CE QUI VA DANS LE BAC

Si vous répondez OUI aux deux questions suivantes, tout porte à croire que votre objet a sa place dans le bac.

- L'objet est-il en papier, carton, plastique, verre ou métal?
- Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?



Les contenants

Contenants, pots et bouteilles faits de verre
peu importe leur forme ou leur couleur

Contenants TetraPak
(jus Oasis)

Contenants et couvercles de métal (aluminium, etc.)

Récipients (eau, boisson, produit alimentaire, entretien ménager, beauté, santé)
Et plus

Les emballages

Assiettes, moules et papiers en métal (aluminium ou acier)

Boîtes de jus et d'aliments

Cartons de lait

Pellicules en plastique et tous les sacs* (emballage, épicerie, magasinage, produits alimentaires, nettoyage à sec, poches de lait rincées)

Et plus

*Mettre tous les sacs dans un seul sac.

Les imprimés

Papier journal, glacé, fin (papier à lettres), **Kraft** (sac brun, sac d'épicerie)

Circulaires, revues, magazines

Livres, enveloppes (avec ou sans fenêtre)

Carton ondulé, plat, ciré ou multicouche, carton-pâte (boîte d'oeufs)

Et plus

Codes des types de plastique recyclable **1, 2, 3, 4, 5, 7** (pas le 6)

recycler.qc.ca

CE QUI NE VA PAS DANS LE BAC

Si vous avez répondu NON à l'une des deux questions, votre objet irait plutôt :

au compost

si c'est une matière organique

à un lieu de dépôt

si c'est une canette/bouteille consignée (détaillant)

un objet électrique ou électronique ou un objet/tissu réutilisable (centre de ressources, friperie)

un résidu domestique dangereux (RDD) ou un encombrant (collecte spéciale)

des pneus ou des résidus de construction (récupérateur spécialisé)

à la poubelle

en dernier recours



MRC du HAUT-SAINT-LAURENT

mrchsl.com/publications
Environnement
et PGMR

recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens